

ASSOCIATION
LOI 1901

Alban Charlet
Président

Maison de L'Isle-Adam
95290 L'Isle-Adam

Téléphone : 01 34 08 52 56
Email : charlet.alban@neuf.fr

DANS CE
NUMÉRO :

Les Fleurs en milieu forestier.	2
L'opération nettoyage.	2
L'Ouette d'Egypte à L'Isle-Adam	3
La nuit de la Chouette.	3
Article des Amis de Fontainebleau.	3
La grande faune en Val d'Oise	4
Calendrier des activités	4



Maison des Associations
de L'Isle-Adam

L'Isle-Adam pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 06



2009 AVRIL

Le mot du Président



Je suis heureux de constater l'intérêt des adamois pour les manifestations proposées par notre association durant ce premier trimestre 2009.

J'en profite pour remercier les adhérents qui se sont investis sans compter dans l'organisation de ces actions. Il est bon de rappeler que sans ces bonnes volontés, rien ne serait possible.

Notre association ne doit pas être *réservée qu'à quelques uns*, mais bien ouverte à tous et qui, à travers ses manifestations et ses actions, répond au mieux aux aspirations du plus grand nombre.

Elle ne fonctionne qu'avec des bénévoles aussi, pour améliorer et développer nos actions, nous avons besoin d'augmenter nos effectifs.

Nous sommes à ce jour 110 adhérents.

Afin de poursuivre ensemble nos activités et proposer des programmes variés, nous avons besoin d' étoffer « le noyau dur », les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour mener à bien *la défense des espaces naturels*, nous continuerons à nous appuyer sur les conseils avisés des deux fédérations auxquelles nous sommes affiliés « Ile de France Environnement » (*antenne régionale de France Nature Environnement*) et la Fédération Nationale des Amis des Forêts.

Nous souhaitons préserver l'image d'une association qui s'ouvre vers les autres, et qui, grâce à

ces adhérents, se bat au quotidien pour le respect et la survie des espaces naturels.

Pour mieux échanger et confronter nos idées, nous ouvrons toutes grandes les pages de notre bulletin à tous ceux qui voudraient s'exprimer.

A ce jour, l'ONF n'a toujours pas répondu à notre courrier adressé il y a près de deux mois et dans lequel nous exprimions nos inquiétudes sur la quantité et la qualité des coupes en cours ou programmées dans les forêts domaniales gérées par leur soin.

Les conséquences du grignotage des espaces naturels tel qu'en forêt d'Ecouen, et celle de l'Hautil nous préoccupent beaucoup.

La presse locale en a dernièrement fait l'écho.

Ces inquiétudes nous ne sommes pas les seuls à les exprimer, je vous renvoie à l'article des Amis de Fontainebleau paru dans ce bulletin n° 6 en pages intérieures,

La vigilance de tous les instants s'impose plus que jamais.

A.CHARLET
Président



C'est le Printemps...





Découvrons les Fleurs Forestières...



Jacinthe des bois



Muguet des bois



Bouton d'or



Géranium herbe à Robert

Contrairement aux animaux, les plantes ne peuvent pas bouger et subissent donc complètement les variations du milieu. Ainsi lumière, eau, mais aussi perturbations humaines permettent de comprendre pourquoi certaines plantes sont à un endroit précis.

La lumière

Les plantes situées dans le sous-bois fleurissent au printemps avant que l'ombre des arbres ne soit trop importante. Elles profitent alors de la lumière solaire qui arrive jusqu'au sol pour accomplir leur cycle annuel de reproduction en quelques semaines. Ce sont des plantes vernalles : **anémone sylvie, muguet, sceau de Salomon, jacinthe sauvage, jonquille...**

Les plantes situées en bordure des chemins ou dans les clairières ont une floraison plus étalée dans le temps : **géranium herbe à Robert, bouton d'or.**

L'eau

Certaines plantes supportent mieux que d'autres une humidité importante. Elles fleuriront au bord des fossés : **ficaire, cardamine.**

Le piétinement

Le passage répété des promeneurs entraîne un tassement du sol au milieu et en bordure des chemins. Seules survivent en ces lieux des plantes très résistantes comme le **plantain.**

L'apport de nitrates

L'accumulation de déchets de toutes sortes entraîne l'apparition de certaines plantes comme **l'ortie brûlante.**

Marie-Claude Godefroy

Site des illustrations: <http://amyphar.free.fr>

Le 21 Mars, c'était l'opération 'Nature Propre'...

Dans l'esprit du grenelle de l'environnement, et pour la deuxième année consécutive, notre association organisait le samedi 21 Mars son opération

'Nettoyage de Printemps'

Avec le concours de l'ONF, nous avons sélectionné deux parcelles particulièrement souillées du massif forestier de L'Isle-Adam.

Cette action pédagogique a rencontré un vif succès auprès des Adamois. Nous avons mobilisé plus de 70 personnes sur la journée. Les bénévoles ont ramassé pas moins de 6 containers de déchets divers (*cartons, emballages plastiques, cannettes, cintres, polystyrène, films plastiques de palette, panneaux publicitaires etc...*).

La quantité des déchets ramassés a été une confirmation pour certains et une découverte pour d'autres, de l'étendue des dégâts et l'urgence de passer à l'action pour modifier progressivement les comportements des "consommateurs" d'espaces naturels.

On a malheureusement pu constater que les parcelles bordant le centre commercial du Grand Val étaient les plus touchées. Cela mériterait de se pencher étroitement sur cette fâcheuse situation dans le cadre de « L'agenda 21 ».



La générosité de quelques commerçants Adamois, le soutien de la municipalité, sont autant d'encouragements pour préparer notre prochaine opération

'Nature Propre'.



Bienvenue aux trois bébés nicheurs, mais pas aux Ragondins...

Bonne nouvelle, alors que de nombreuses espèces autrefois régulièrement observées ont désormais disparu de l'Isle-Adam, on compte depuis cette année une nouvelle espèce nicheuse.

Un couple d'Ouette d'Égypte s'est reproduit pour la première fois à l'Isle Adam. Cette espèce était observée depuis trois ans à l'étang des trois sources. Leur tentative avait échoué l'année dernière, leur nid ayant été noyé (*tassement de l'île "à cause" des terriers des ragondins*). Ce printemps, cinq oisons sont nés mais seulement trois ont survécu.

Comme son nom l'indique, ce palmipède est originaire d'Afrique. Il fut d'abord introduit dans le sud de l'Angleterre puis aux Pays Bas. Il fait partie des 1500 espèces introduites volontairement ou involontairement en Europe. Si cette oie (*comme sa cousine la Bernache du Canada*) s'est plutôt bien acclimatée sous nos climats et sans réel impact pour l'environnement, il n'en est pas de même pour le ragondin.

Ce gros rongeur originaire d'Amérique du sud, n'a pas de prédateur naturel et est de plus très prolifique. Son régime strictement végétarien le met directement en concurrence alimentaire avec tous les oiseaux des trois sources où il a élu domicile.

C'est un grand consommateur de plantes aquatiques. Depuis son arrivée sur le plan d'eau, les roselières ont disparu de même que les fauvelles aquatiques qui les peuplaient chaque printemps. L'hiver, il ronge les écorces au bas des troncs d'arbres. Les arbres des îles et des rives de l'étang meurent les uns après les autres. Cet animal est aussi porteur de salmonelles.



Couple d'Ouette d'Égypte

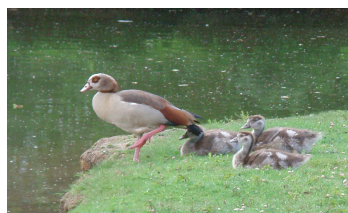


Photo originale prise à l'étang des 3 sources



Le Ragondin

Jean-Marie Ternisien Bénévole



La Nuit de la Chouette, un succès pour les organisateurs...



La nuit de la chouette à l'Isle Adam organisée avec L'ASEF, la LPO-IDF et en partenariat avec l'ONF. Pas moins de 60 personnes ont visité l'exposition et assisté à différentes projections le samedi après midi. A 20h30, 52 autres personnes ont assisté à la projection du film « les nuits de la Dame Blanche » de Laurent Charbonnier.

Nous étions 34 personnes à la sortie nocturne, accompagnées de Claude Ammerich agent de l'ONF, nous avons effectué une promenade de 2 heures en forêt. Au détour des chemins, nous avons eu le plaisir d'entendre à quelques mètres une famille de sangliers, assez loin deux chouettes Hulotte mâles se répondent et à moins de cent mètres, plusieurs cris d'alarme d'une femelle suivis de la réponse d'un mâle. Même si nous n'avons pas eu le plaisir d'en apercevoir, seulement quatre contacts pour une première, cette sortie passée dans une nuit chaude et calme fût une réussite. Tout au long de cette balade nocturne, nous avons également découvert les méthodes de gestion de la forêt pour que la biodiversité soit encore présente malgré l'exploitation du bois et la fréquentation humaine.

Jean-Marie Ternisien Bénévole



Article des Amis de la Forêt de Fontainebleau...



L'office national des forêts (ONF) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), chargé principalement de la gestion des forêts appartenant à l'état (*dites domaniales*) ou aux collectivités locales, surtout des communes (*forêts dites communales*). Cette gestion, appelée "régime forestier", doit être "multifonctionnelle"; en ce sens qu'elle doit assurer partout et simultanément, la récolte de la matière première bois, l'accueil du public et la préservation de la biodiversité. L'office a été créé en 1964, suite au démantèlement de l'ancienne administration des eaux et forêts. Toutefois, la vigilance des personnels de l'époque a permis le maintien du statut général de fonctionnaires de l'état. C'est ainsi que l'ONF est actuellement le seul EPIC à employer des fonctionnaires (*les deux tiers d'un effectif d'environ 10000 salariés*). La gestion des forêts domaniales est financée à partir des recettes qui en découlent, issues pour beaucoup des ventes de bois. Ce système est vicié, car il place le budget de l'établissement sous la dépendance des aléas des cours du bois et du lobbying des grands industriels de la filière. Ainsi, quand les cours sont à la baisse, la tentation est forte d'aller récolter plus que de raison en forêt. Le financement des forêts communales est assuré à partir d'un prélèvement assis sur les recettes, le reste, appelé "versement compensateur", est apporté par l'état. Ce système correspond bien à l'idée que l'on se fait d'un service au public, car il assure la même qualité de gestion à toutes les collectivités, riches ou pauvres. Hélas, depuis vingt ans, l'état a fortement réduit ce versement compensateur (*de l'ordre de 40%*) avec pour conséquence un service rendu aux collectivités qui se dégrade et un ONF qui s'engage de plus en plus dans des opérations commerciales juteuses.



Calendrier des Activités

2ème trimestre 2009



26 Avril

En compagnie de Marie-Claire Gaudfroy et Claude Ammerich

Sortie Botanique



15 Mai

Avec la participation de Danielle Gadeau
Conférence sur les Abeilles



17 Mai

Avec la participation de Francis Antoine

Sortie Ornithologique et découverte des Orchidées



14 Juin

Avec la participation de M. Vardon
Découverte des zones humides



Pour de plus amples informations:
Tél: 01.34.08.52.56

La gestion des grandes faunes chassables dans le Val d'Oise...

Trois grands mammifères chassables vivent dans le Val d'Oise

- le cerf cantonné uniquement sur la rive gauche de la rivière Oise et au nord de « la francilienne ». Il évolue sur environ 10.000 hectares en lien direct avec la population picarde.
- le chevreuil et le sanglier occupent tout le département.

Depuis 1979, le cerf et le chevreuil sont soumis obligatoirement à un plan de chasse qui fixe le nombre d'individus à prélever au cours d'une saison par territoire. Dans le Val d'Oise, pour le cerf, un plan de chasse qualitatif se superpose au quantitatif. Il se décline par sexe, par classe d'âges, par saison et par territoire. Quant au sanglier, son prélèvement demeure libre, toutefois, il doit lui aussi être bagué pour pouvoir être transporté. A partir de la saison 2009-2010, le Préfet instaurera un plan de gestion qui fixera des 'minima' à réaliser par saison et par territoire afin de réguler l'expansion de l'espèce qui cause des dégâts aux assolements agricoles et parfois se révéler être la cause d'accidents. Ces attributions ne sont pas faites au hasard mais découlent directement de recensements effectués principalement en fin d'hiver pour le cerf et le chevreuil. Quant au sanglier, aucune méthode fiable de comptage n'existe. L'évolution de la population s'analyse essentiellement à partir des tableaux de chasse réalisés et des dégâts agricoles. En 20 ans, les chasseurs ont contribué à l'expansion géographique de tous les ongulés chassables ou non de plaine ou de montagne en France.

Ainsi, les effectifs de cerfs et de chevreuils ont quadruplé, quant à ceux de sangliers, ils ont été multipliés par cinq. Certes, cette expansion permet aux chasseurs d'assouvir leur passion face à la raréfaction drastique du petit gibier sédentaire de plaine mais contribue aussi à animer la vie de nos forêts pour le plus grand plaisir de tous... A côté de ces considérations purement cynégétiques, il convient d'insister sur le fait que le monde de la chasse devient un partenaire de plus en plus privilégié en termes de gestion des habitats naturels et de leurs connections biologiques. Cette implication est d'autant plus forte que le Val d'Oise devient de plus en plus urbain et qu'il convient d'agir en per-

espèces	saison 1990-1991	saison 1998-1999	saison 2007-2008
cerf	16	36	25
chevreuil	310	1066	932
sanglier	89	410	1700 environ

manence pour préserver, améliorer les zones de nourrissage, de quiétude, de mise bas de la grande faune qui se révèlent aussi favorables au reste de la biodiversité (oiseaux, plantes, insectes...). L'AGGGVO (association pour la gestion du grand gibier dans le Val d'Oise), dispense chaque année une formation en vue de l'obtention du brevet grand gibier (BGG). Cet enseignement prend la forme d'une dizaine de cours sanctionnée par un examen théorique (130 questions) et pratique (tir). Il s'adresse aussi bien aux chasseurs qu'aux passionnés de nature, les participants acquièrent une culture cynégétique mais aussi des connaissances variées et multiples sur les espèces, leurs habitats, leurs maladies, les écosystèmes fréquentés par la grande faune...

	cerf	chevreuil	sanglier
nom du mâle adulte	cerf	brocard	sanglier
nom de la femelle adulte	biche	chevrette	laie
nom du jeune non sevré	faon	faon	marcassin
poids du mâle adulte non vidé	180 à 200 kgs	25 à 30 kgs	150 à 180 kgs
taille du mâle adulte au garrot	1,10 à 1,40 m	0,60 à 0,70 m	0,90 m
longévité	18 à 20 ans	10 à 12 ans	environ 15 ans
taille du territoire en hectares	1500 à 5000	5 à 40	1500 à 10000
alimentation	80% herbacé	75% semi ligneux	90% végétaux
nombre de prises aliments/jour	4	8 à 10	nocturne
période du rut	septembre	mi juillet mi août	décembre janvier
nombre de portées par an	1	1	3 en deux ans
nombre de jeunes par portée	1	1 à 3	jusqu'à 8 environ
âge de la première portée	16 à 18 mois	16 à 18 mois	à partir de 35 kgs
taux accroissement annuel	0,20	0,35	1 à 2
densité aux 100 hectares milieux riches après chasse	3 à 5 individus	10 à 20 individus	2 à 4 individus
chute des bois	de février à avril	novembre	sans objet



Jean Luc BARRAILLER
Président de l'AGGGVO